

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale

TSA 91413

44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfimmo@edf.fr

www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX11400287400830-07SGI01

VIVRAVISA

5 RUE DE MOISSAC

82190 BOURG-DE-VISA

Facture du 23/04/2024 n° 10198291815



Electricité

Montant Hors TVA	114,83 €
Montant TVA (payée sur les débits)	19,90 €

Facture TTC

134,73 €

Montant total à payer (TTC)

134,73 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 23/05/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

134,73 €

à partir du :

10/05/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00797697079 XX

Facture du 23/04/2024 n° 10198291815

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		102,36 €
Fourniture		102,36 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		12,47 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		2,79 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		9,68 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		114,83 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	19,90 €
TVA à 5,50%	21,19	1,17 €
TVA à 20,00%	93,64	18,73 €
Total TTC facturés sur la période		134,73 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site [edf.fr](https://www.edf.fr) via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 12kVA
Réf. de votre contrat 2010008097947
Prix réglementés
Souscrit depuis le 15/02/2022

Données Point de Livraison

5 ROUTE DE MOISSAC ECBI 82190 BOURG DE VISA
Réf Acheminement Electricité : 16328654091813

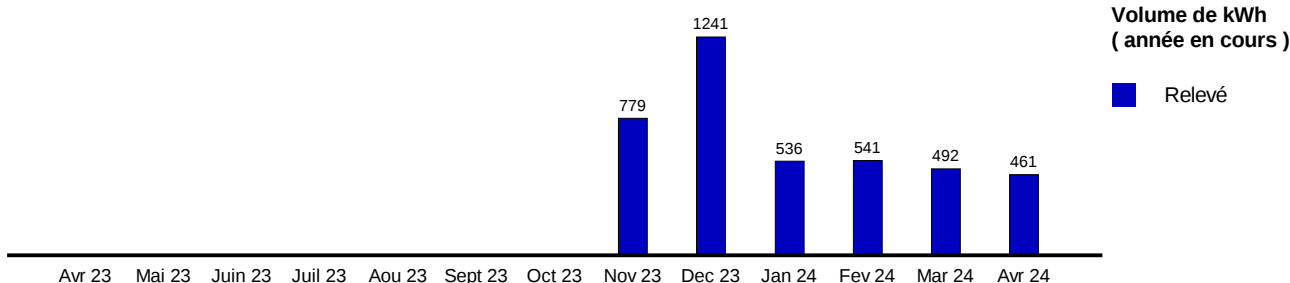


Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 82 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *						102,36 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT		18,40 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/04/2024 au 30/04/2024		18,40 €/mois		18,40 €	5,50 %	
Consommation (HT)		Période	Conso 461 kWh	Prix unitaire HT		83,96 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 22/03/2024 au 21/04/2024	347 kWh	19,110 c€/kWh		66,31 €	20,00 %	
Electricité Heures creuses	du 22/03/2024 au 21/04/2024	114 kWh	15,480 c€/kWh		17,65 €	20,00 %	

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 12,70 €, et la part variable est de 20,15 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				12,47 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement		du 22/03/2024 au 21/04/2024	461 kWh	2,10000 c€/kWh	20,00 %
		du 22/03/2024 au 22/04/2024	12,70	21,93 %	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				114,83 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		19,89 €	
TVA à 5,50%		21,19 €		1,16 €	
TVA à 20,00%		93,64 €		18,73 €	
Total TTC pour ce site				134,72 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 3H00-8H00 14H00-17H00
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	2671 le 22/03/2024	3018 le 22/04/2024
Heures creuses	8840 le 22/03/2024	8954 le 22/04/2024

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 22/05/2024

